

St-Joseph et Jésus-Hostie

"On Le croyait fils de Joseph".

(St. Luc III-23).

(Extrait d'un voeu communiqué au Congrès International de Lourdes par M. C. Fontanille, directeur du Pèlerinage et de la Revue de St Joseph, Espaly, Saint-Marcel.)



UL doute que le Divin Enfant de la Crèche, né de Marie, la Vierge Immaculée, par l'opération du Saint Esprit, ne soit le Verbe éternel, le fils de Marie ainsi que le fils légal, adoptif et putatif de Saint Joseph, chef de la Sainte Famille, époux vierge de la Mère de Dieu et lieutenant du Père Éternel.

En effet, Jésus et Marie, par leurs paroles et leurs actes, à l'égard du Saint Patriarche, ont toujours reconnu très authentiquement sa paternité sublime. La sainte Eglise également a tenu cette même conduite à l'égard du gardien de Jésus.

Jésus déjà, par ses exemples et ses paroles, préluant à son apostolat, adressait à son *Père Nourricier* les prémices de cette divine prière qu'il enseigna à ses apôtres, *Pater Noster*.

Ainsi Jésus avec Marie demandaient chaque jour au Saint Artisan leur pain quotidien, que celui-ci était si heureux de leur donner, même au prix de ses sueurs abondantes, auxquelles souvent se mêlèrent ses larmes.

"Panem nostrum quotidianum da nobis, hodie, donnez-nous notre pain de chaque jour", répétaient-ils respectueusement et affectueusement, en s'adressant à leur tout dévoué pourvoyeur.

Joseph, en effet, en sa qualité de Chef de la Sainte Famille, n'a pas seulement procuré libéralement les abris et les vêtements nécessaires à son fils adoptif et à son épouse; mais aussi il leur a fait partager largement sa modeste table. Cette table, si frugale fût-elle, il lui a fallu, et cela tous les jours, au prix